

Compte-rendu du CS ECCOREV`  
le 13 mars 2020 : 14 :00-18 :00  
CEREGE, Arbois

**Présents :**

Wafa ACHOUAK (CNRS), Dominique AMI (AMU), Carole BARTHELEMY (AMU), Sophie PEKAR (ITEM), Joël GUIOT (CNRS), Thierry ORSIERE (AMU), Fabrice QUIOT (INERIS), Olivier RADAKOVITCH (IRSN), Nicolas ROCHE (AMU), Stéphane RUY (INRAE), Franck TORRE (AMU) et Thierry HEULIN (CNRS)

**Ordre du jour :**

- Informations générales
- Arbitrage AOI ECCOREV-ITEM 2020

**Informations générales**

---

- Hommage à Jean-Claude SIGOILLOT, PR AMU qui avait été pendant de nombreuses années responsable d'un axe d'ECCOREV et qui nous a quittés le 3 janvier 2020.
- L'institut ITEM (Amidex) a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Parmi les premières décisions prises par la direction d'ITEM, il a été acté qu'ITEM s'associait à ECCOREV pour l'AOI dès 2020 en affectant 50 k€. L'idée est qu'ITEM considère que cet appel pour des projets « starter » est opérationnel depuis plus de 10 ans à ECCOREV et souhaite le partager avec ECCOREV.
- Sur un budget d'ECCOREV d'environ 110 k€, il a été décidé d'affecter à l'AOI 2020 environ 70 k€. Soit un total ECCOREV+ITEM de **120 k€**.
- TH est chargé de clarifier la situation de la contribution de l'INRAE (fusion INRA-IRSTEA) sachant que par le passé l'IRSTEA versait 5 k€ et l'INRA 3 k€, en prenant contact avec la présidence du centre INRAE d'Avignon (Jean-Philippe NABOT et Eric MARTIN). TH est chargé également de solliciter la nouvelle direction scientifique de l'IRD (Philippe CHARVIS) et la délégation régionale du BRGM (Jean-Louis LAMBEAUX) pour connaître leur décision quant à leur rattachement à la FR ECCOREV et leur contribution financière.

**Arbitrage AOI ECCOREV-ITEM 2020**

- Bilan des demandes en réponse à l'AOI 2020 : **19 projets de recherche** et **16 demandes co-financements** (colloques, équipements, formations, bases de données). Il s'agit d'une année « exceptionnelle » en termes de nombre de projets soumis (années précédentes entre 20 et 25 demandes). En accord avec ITEM, les projets de recherche pouvaient faire une demande financière à hauteur de 10 k€.
- **Evaluation** : tous les projets de recherche ont été évalués par deux membres extérieurs au CS et un membre du CS (rapporteur de l'évaluation). Une seule exception n'ayant eu qu'une seule évaluation externe.
- Pour l'**arbitrage** il a été proposé d'examiner dans un premier temps les demandes de co-financement puis les projets de recherche. Pour les projets de recherche il a été proposé de les classer en **A** (pas de points faibles majeurs, retenus sans classement), **B** (quelques points faibles, à rediscuter pour interclassement) et **C** (trop de points faibles ou manque de maturité, non retenus).
- **Ethique** : il est demandé aux membres du CS directement impliqués dans un projet de recherche de quitter la salle pendant l'évaluation du projet. Lorsqu'un projet est porté ou

associe un membre de leur UMR, il est demandé aux membres du CS de rester neutres et de ne pas intervenir

• **Résultats** (cf tableau des résultats sur le site ECCOREV)

- *Demandes de co-financements* (n=16) :
  - 6/7 co-financements de colloques retenus pour un montant total de 9,5 k€
  - 2/2 co-financements de formations retenus pour un montant total de 2,5 k€
  - 2/4 co-financements d'équipements retenus pour un montant total de 5,0 k€
  - 3/3 co-financements de bases de données retenus pour un montant total de 6,0 k€

*Montant sous-total : 23 k€ pour 13 demandes retenues (81%)*
  
- *Projets de recherche* (n=19)
  - 10 projets classés A pour un montant de 94 k€
  - 3 projets classés B avec un interclassement : PERPLEX (LC1), BIOSENSEUR (LC2) et GORPOL (LC3).
  - 6 projets non retenus

*Montant sous-total : 94 k€ pour 10 projets retenus (53%)*

Montant total pour l'AOI 2020: 23 +94 : **117 k€** (20/80) et un taux de réussite moyen de 66%.

Les **projets de recherche en liste complémentaire** (LC) pourraient être financés en fonction des dotations des organismes que nous pourrions récupérer en 2020 et du financement des colloques : en effet, compte tenu de la situation d'annulation d'un certain nombre d'événements d'ici l'été prochain, si certains colloques co-financés étaient annulés, nous affecterions les sommes prévues aux projets de recherche en LC.

La liste des projets de recherche retenus pour financement +LC, ainsi que celle des demandes de co-financement retenues sera mise sur le site de la FR ECCOREV le plus rapidement possible (voir tableau simplifié en **Annexe 2**). Joëlle CAVALIERI enverra un message à l'ensemble des porteurs de projet pour leur indiquer que les résultats sont sur le site et qu'ils recevront un courrier donnant les principaux éléments de l'évaluation de leur projet.

Le 20 mars 2020